



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Baisse des dotations bénéficiant aux SEGPA

Question écrite n° 26482

### Texte de la question

M. David Habib attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la baisse des dotations globales horaires (DGH) bénéficiant aux sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). Les SEGPA permettent d'accompagner les élèves en grande difficulté *via* des programmes d'enseignement en effectif réduit. Dans les Pyrénées-Atlantiques, 650 élèves, dont 25 % en situation de handicap, sont concernés à la rentrée 2019. Or, les dotations globales horaires, nécessaires au financement des SEGPA, sont en baisse, de 3 heures à 9 heures en fonction des établissements. Ces baisses remettent en cause le temps de service des enseignants qui accueillent au quotidien des élèves en grande difficulté. Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont les raisons de la baisse de ces dotations et quels moyens le Gouvernement compte mettre en œuvre pour assurer le financement effectif des SEGPA.

### Données clés

**Auteur :** [M. David Habib](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26482

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2020](#), page 973

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)